

Kagame plus près d'un troisième mandat

RWANDA Le Sénat a voté à son tour en faveur de la réforme constitutionnelle

Les sénateurs rwandais ont adopté mardi, après les députés fin octobre, une modification de la Constitution permettant au président Paul Kagame de se représenter en 2017 et de potentiellement diriger le pays jusqu'en 2034.

Le Sénat a voté, dans les mêmes termes que la Chambre basse le 29 octobre, les nouveaux articles 101 et 172 qui sont donc définitivement adoptés, ainsi que les 175 autres articles de la future Constitution. Le nouvel article 101 fait passer de 7 à 5 ans le mandat présidentiel et en limite le nombre à deux. Mais le nouvel article 172 précise que cette réforme n'entrera en vigueur qu'à l'issue d'un septennat transitoire entre 2017 et 2024, pour lequel le président actuellement « *en exercice* » reste éligible, de même qu'ensuite pour les deux quinquennats prévus dans le nouvel article 101.

« Si je me représente, je ferai encore plus pour améliorer le bien-être des Rwandais » PAUL KAGAME

Cette réforme constitutionnelle est présentée par le pouvoir comme le fruit d'une initiative populaire, mais de nombreux observateurs doutent de sa spontanéité et y voient une manœuvre orchestrée par les autorités, dans un pays régulièrement épinglé pour ses atteintes à la liberté d'expression et son peu d'ouverture politique.

Seule formation politique du pays à s'opposer à cette réforme constitutionnelle, le petit Parti démocratique vert a demandé à la Cour suprême d'interrompre le processus, mais sa requête a

été rejetée début octobre.

Vice-président et ministre de la Défense entre 1994 et 2003, Paul Kagame a été élu chef de l'État cette année-là avec 95 % des voix et réélu tout aussi triomphalement (93 %) en 2010. Il est de fait l'homme fort du pays depuis que la rébellion du FPR (Front patriotique rwandais) qu'il dirigeait a chassé en juillet 1994 le régime extrémiste hutu et mis fin au génocide déclenché qui a fait environ 800.000 morts essentiellement au sein de la minorité tutsi.

M. Kagame a affirmé à plusieurs reprises ces derniers mois qu'il ne briguerait un troisième mandat que s'il était plébiscité par son peuple, alors que plusieurs dirigeants africains ont fait ou tenté de faire lever ces dernières années les limitations constitutionnelles du nombre de mandats. Au Burundi voisin, le président Pierre Nkurunziza, aidé par une décision controversée de la Cour constitutionnelle, a conquis en juillet un troisième mandat et plongé son pays dans une grave crise émaillée de violences. Et au Burkina Faso, un projet de révision constitutionnelle devant permettre à Blaise Compaoré de se représenter a provoqué des émeutes le contraignant à abandonner le pouvoir après 27 ans à la tête de l'État.

« *Si je me représente, je ferai encore plus pour améliorer le bien-être des Rwandais* », a simplement assuré mardi M. Kagame dans un tweet. (afp) ■

EN RD CONGO

Un Nigérien à la tête de la Monusco

Le nouveau représentant spécial des Nations unies en République démocratique du Congo, Maman Sambo Sidikou, est arrivé lundi à Kinshasa. Nigérien, M. Sidikou succède à l'Allemand Martin Kobler, dont le mandat s'est achevé fin octobre et qui est désormais émissaire de l'ONU en Libye. Ex-ministre des Affaires étrangères du Niger, M. Sidikou était à la tête de la mission de l'Union africaine en Somalie lorsqu'il a été nommé début octobre par le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, pour diriger la Monusco - Mission des Nations unies en RD Congo -, la mission onusienne la plus importante au monde, avec près de 20.000 soldats et policiers. (afp)